

Constituer un dossier de demande d'admission en résidence universitaire pour un logement individuel

1. Rendez-vous sur le site du crous de Lille : www.crous-lille.fr.
2. Rubrique «**Étudiants**» puis «**Étudiant étranger** » onglet numéro 7 dans le menu.
3. «**Demande de logement** » puis «**Saisir en ligne mon dossier** ».
4. Compléter le formulaire. **Attention** les étudiants internationaux ressortissants d'un état membre de l'Union Européenne dont c'est la première année d'études en France devront **obligatoirement** répondre «**NON** » à la question «**Etes vous ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne** ».
5. Imprimer le et retourner le au Service d'Accueil des étudiants étrangers en y joignant votre autorisation d'inscription pour l'année universitaire 2015-2016 ou votre certificat de scolarité 2014/2015 si vous êtes déjà inscrit (e) dans l'Académie de Lille.
6. **ATTENTION : LE CROUS N'ATTRIBUE PAS DE LOGEMENT A DISTANCE. VOUS DEVEZ VOUS PRESENTER AU SERVICE D'ACCUEIL DES ETUDIANTS ETRANGERS SI VOUS REMPLISSEZ LES CRITERES D'ADMISSION (VOIR DOCUMENT JOINT), UN LOGEMENT VOUS SERA PROPOSÉ EN FONCTION DES PLACES DISPONIBLES ET SELON VOTRE NIVEAU D'ÉTUDES.**

**Service Accueil des Étudiants Étrangers
Antenne de Lille 1 - Résidence Bachelard – Pavillon O
Cité Scientifique
59650 VILLENEUVE D'ASCQ**

☎ : 03.20.33.77.32 OU 03.20.05.13.82

Fax 03.20.05.11.12

**Mail : service.international@crous-lille.fr ou
antenne.lille1@crous-lille.fr**